



Analyse des politiques du cadre institutionnel juridique et réglementaire des bidonvilles

lundi 3 juin 2019

Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles (PPAB) en Côte d'Ivoire Phase 2, BNETD-DAUDL, Décembre 2015

Au lendemain de l'indépendance, l'Etat de Côte d'Ivoire a élaboré et mis en oeuvre un ensemble de politiques sociales pour favoriser le développement du logement et l'accès des populations aux infrastructures de base. Ainsi, un dispositif institutionnel permettait à l'Etat, à travers différentes structures de collecter des fonds pour la promotion du logement et des politiques sociales en faveur des plus démunis. Le résultat a été la production d'un important parc immobilier, soit 20 000 logements par année de 1960 à 1980 à Abidjan (Hearinger, 1979, p.67).

Cette politique va connaître un coup d'arrêt avec la crise économique des années 80, révélant ainsi la fragilité du système. En effet, la conjoncture économique défavorable combinée à la pression des bailleurs de fonds ont amené l'Etat à se désengager de la production directe du logement.